

BILAN CNV Voile	Note	31.12.2024	31.12.2023
		CHF	CHF
ACTIFS			
ACTIFS CIRCULANTS			
Liquidités		105 537	1 497
Débiteurs		2 614	10 333
Comptes courants			
c/c Central		20 928	0
c/c Ski Nautique		79 890	94 498
Comptes courants		100 818	94 498
Stocks		1 411	0
Actifs transitoires		63 428	22 676
ACTIFS CIRCULANTS		273 808	129 004
Véhicules et remorques		30 114	34 653
Bateaux		60 983	86 855
ACTIF IMMOBILISÉ		91 097	121 508
TOTAL ACTIFS		364 905	250 512
		31.12.2024	31.12.2023
		CHF	CHF
PASSIFS			
FONDS ETRANGERS COURT TERME			
Créanciers		431	22 569
Fonds alloués aux Juniors	4	9 545	0
Assurances sociales		14 880	0
Passifs transitoires		35 814	0
FONDS ETRANGERS COURT TERME		60 670	22 569
FONDS ETRANGERS LONG TERME			
Donation Fondation (utilisée sur 5 ans)	5	15 534	0
Provision pour entretien bateaux	7	57 500	47 500
Provision com. cantonale aide au sport		50 000	50 000
FONDS ETRANGERS LONG TERME		123 034	97 500
FONDS PROPRES			
Capital		130 444	197 340
Résultat de l'exercice		50 757	-66 897
FONDS PROPRES		181 201	130 443
TOTAL PASSIFS		364 905	250 512

Accu

COMPTE DE RESULTAT CNV Voile
Réel 2024
Réel 2023
PRODUITS
Note
CHF
CHF
Cotisations et inscriptions Ecole de Voile

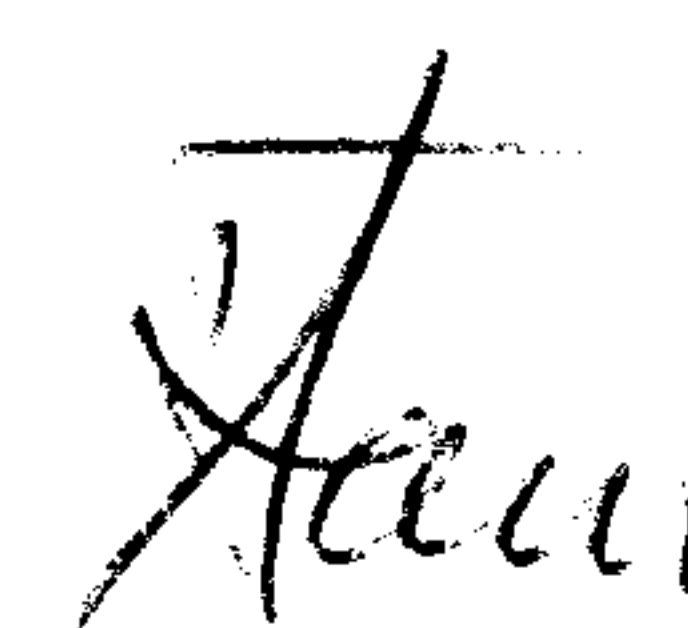
			47 667	17 456
2		2	23 890	
2		2	-23 890	
			29 175	49 436
			369 937	335 465
			446 779	402 357

Subventions, dons, soutiens financiers

3		3	29 995	
			24 729	
			0	46 243
			71 994	
			19 700	
		5	4 116	
4		4	15 455	
				89 883
				23 061
			165 989	159 187

Recettes de publicité
4 105
Autres revenus

			38 802	
6		6	18 087	
6		6	7 058	
			67 717	40 196
			19 537	11 393
			151 201	51 589

TOTAL DES REVENUS
768 074
613 133


COMPTE DE RESULTAT CNV Voile		Réel 2024	Réel 2023
CHARGES		CHF	CHF
		Réel 2024	Réel 2023
Charges pour activités et de services			
	Note		
Matériel atelier		-3 997	
Entretien locaux voile		-5 000	
Entretien bateaux moteur		-13 161	-29 269
Entretien véhicules et remorques		-4 978	-10 925
Entretien bateaux voile		-3 237	
Frais divers école, équipement		0	-6 229
Essence		-9 946	-13 403
Frais d'amarrage - plan d'eau		-9 092	-7 484
Repas Ecole de voile		-42 437	-35 529
3 Frais de régates - en nature	3	-10 695	
Frais de régates - en numéraire		-63 801	-53 080
3 Frais de compétition pris en charge par mécénat - sponsor	4	-15 455	
6 Frais de stages et camps, SSLA	6	-27 403	-63 139
4 Dotation au fond alloué aux Juniors	4	-5 000	
7 Dotation au fond alloué au matériel navigant	7	-10 000	
Cotisations à diverses associations faîtières et divers		-4 539	-17 456
Charges pour activités et de services		-228 741	-236 514
Charges de personnel			
Salaires et charges sociales		-361 965	-327 918
Frais de formation et autres charges du personnel		-2 511	-1 087
Charges de personnel		-364 476	-329 005
Autres charges d'administration de l'association			
3 Charges de locaux (loyer)	3	-19 300	-20 508
Impôts et assurances (bateaux voile, moteur, vhc + remorques, RC)		-28 216	
Frais de gestion des salaires, informatique et surveillance		-6 635	-4 262
Autres frais administratifs		-6 638	-10 308
Charges et produits exercices antérieurs, net		230	-13 951
Autres charges d'administration de l'association		-60 559	-49 029
Amortissements		-50 988	-46 876
Charges financières / frais bancaires		-12 553	-1 688
Impôts directs		0	0
TOTAL DES CHARGES		-717 317	-663 112
RESULTAT NET (BÉNÉFICE + / PERTE -)		50 757	-49 979

Comptes du CNV – Section Voile / annexe aux comptes 2024

1./ Présentation du compte de résultat

En 2024, les comptes de la section Voile ont été dissociés de ceux du Central de manière effective. De plus, certains regroupements dans la présentation du compte de résultat ont été effectués afin de mieux refléter l'activité opérationnelle de la Section Voile. Ces deux facteurs rendent la comparaison avec l'exercice précédent compte à compte parfois difficile. Cependant, l'association n'a pas effectué de modification de ses principes comptables.

2./ Cotisations perçues pour Swiss Sailing

Les clubs de voile affiliés à Swiss Sailing doivent facturer et collecter les cotisations à Swiss Sailing auprès de leurs membres pour le compte de Swiss Sailing.

Cette recette ne revenant pas au CNV, le montant perçu pour le compte de Swiss Sailing par le CNV est montré séparément en plus et en moins dans les recettes, sans incidence sur le total de ces dernières.

3./ Subventions de la Ville de Versoix

La Ville de Versoix soutient le CNV sous la forme de prestations en nature, et sous la forme de numéraire.

Pour ce qui concerne la partie en nature, il s'agit de la gratuité du loyer pour « Le Belvédère » (bureau des moniteurs, atelier et voilerie) ainsi que de la gratuité du prêt de la grande tente que nous utilisons lors de manifestations importantes. Ces gratuités sont comptabilisées en produit, et une charge correspondante est reconnues dans les comptes de la même année (impact nul sur le résultat).

4./ Fonds alloués aux Juniors

4A./ La société UMANOVA soutient la section Voile du CNV depuis plusieurs années.

En 2024, UMANOVA a donné un soutien financier d'un montant total de 20'000.- CHF au profit des jeunes compétiteurs, enregistré au passif dans la rubrique « Fonds alloués aux Juniors ».

Lorsque le CNV attribue une partie des fonds UMANOVA à un compétiteur (versement en numéraire), la contrepartie de ce soutien financier est enregistrée dans un compte de charge (« Frais de compétition pris en charge par mécénat – sponsor »), et un montant équivalent est enregistré en recette (« Fond de soutien CNV - Mécénat - sponsor ») en diminution des fonds reçus de UMANOVA (« Fonds alloués aux Juniors »). Ainsi, l'impact dans le compte de résultat du CNV est nul.

Au 31 décembre 2024, les fonds reçus en 2024 n'ayant pas été entièrement utilisés, le sponsor a explicitement accepté que la Section Voile reporte ces fonds en 2025 pour les utiliser dans le même but.

4B./ En 2024, une équipe de bénévoles menée par des parents de compétiteurs du CNV ont organisé le Championnat Suisse d'Optimist et le Team Race d'Optimist, soit un total de 7 jours de régates. Cet événement a généré un excédent de recettes. La partie de cet excédent constituée de fonds privés (donations) est reportée en 2025 et figure au bilan sous la rubrique « Fonds alloués aux Juniors ».

La Section Voile a également reçu un soutien financier de la Ville de Genève et du Fonds du Sport. Sauf accord explicite de ces partenaires, le CNV est tenu de restituer les fonds publics excédentaires. Le CNV s'emploie à tenter de conserver les fonds octroyés par la Ville de Genève pour en faire bénéficier les juniors, mais au moment de boucler ses comptes 2024, le CNV n'a pas obtenu cet accord de la Ville de Genève et a par conséquent comptabilisé ces fonds (10'000.- CHF) au passif du bilan sous la rubrique « passifs transitoires », de sorte à ce que cette restitution probable n'ait aucune incidence sur le résultat 2025.



A l'inverse, le Fond du Sport a accordé au CNV de pouvoir conserver les fonds excédentaires et de les utiliser dans un but similaire en 2025. Ces fonds excédentaires (8'500.- CHF) sont par conséquent portés au bilan dans la rubrique « Fonds alloués aux Juniors » et seront utilisés en 2025 (sans impact sur le résultat net 2025).

Mouvements 2024 du compte de bilan, sans impact sur le compte de résultat:

Fonds alloués aux Juniors	Excédent CS Opti:			Total
	Umanova	Signa Terre	Fond du Sport	
Solde 1.1.2024	-	-	-	-
Fonds reçus - Soutien 2024	20 000	-	-	20 000
Fonds utilisés en 2024	-15 455	-	-	-15 455
Dotation au fond - Excédent CS Optis 2024	-	5 000	8 500	13 500
Solde 31.12.2024	4 545	5 000	8 500	18 045

5./ Donation Fondation utilisée sur 5 ans

En 2024, une Fondation genevoise souhaitant rester anonyme a donné un montant de 19'650.- CHF pour financer l'acquisition d'un moteur hors-bord et d'une remorque pour transporter des dériveurs. Cette donation a été comptabilisée dans un compte de passif au moment de la réception de ces fonds (« Donation Fondation (utilisée sur 5 ans) »).

Les acquisitions correspondantes sont comptabilisées à l'actif du bilan (patrimoine) et les amortissements y relatifs (durée de 5 ans) sont comptabilisés annuellement en charge dans le compte de résultat.

Le compte passif est diminué annuellement d'un montant équivalent à la charge d'amortissement, montant comptabilisé en produit dans le compte « Donation utilisée sur plusieurs années ». Ainsi, l'impact net sur le compte de résultat est nul.

6./ Stages ACVL et autres camps

Les recettes correspondent à la partie des frais encourus par le CNV refacturée aux Juniors dans le cadre de stages, régates et autres entraînements.

7./ Dotation au fond alloué au matériel navigant

Compte tenu des bons résultats de l'exercice 2024, le Comité Voile a décidé d'allouer un montant de 10'000.- CHF à un fond destiné à l'entretien du matériel navigant.

Versoix, le 14.3.2025

